

Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC



Commentaire au 31 décembre 2023

Mettant fin à deux années de pertes, les obligations canadiennes ont généré des gains en 2023, portées par l'espoir que les banques centrales commenceraient à abaisser les taux directeurs, après les avoir portés à des niveaux inégalés en plus de vingt ans. Les rendements des titres à revenu fixe ont été soutenus, en particulier au quatrième trimestre, par les signes indiquant que le ralentissement de l'inflation et de la croissance économique, surtout au Canada et en Europe, permettrait aux banques centrales d'abaisser les taux directeurs. L'absence de récession a compliqué la tâche des responsables de la politique, car on craignait qu'une baisse des taux ravive l'inflation.

Le déclin de l'inflation et de la croissance économique a permis à la Banque du Canada (BdC) de ralentir la cadence des hausses de taux. La BdC a relevé les taux d'intérêt à trois reprises durant de la période, contre sept fois en 2022, portant le taux directeur à 5,0 %. Le taux des obligations canadiennes à 10 ans a clôturé l'année en légère baisse, à 3,11 %, mais a oscillé entre 2,72 % et 4,24 %, soit son niveau le plus haut depuis juillet 2007.

Le fonds détient des obligations du gouvernement du Canada et des obligations hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral. Le rendement relatif du fonds a bénéficié des placements en obligations hypothécaires, qui ont damé le pion aux titres du gouvernement du Canada. La surpondération des obligations de longue échéance a favorisé le rendement du fonds.

Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que la BdC a terminé l'actuel cycle de relèvement des taux et qu'elle commencera à les abaisser en 2024 à mesure que l'économie canadienne ralentira sous l'effet du resserrement des conditions financières. Compte tenu des niveaux d'endettement records et des taux d'intérêt élevés, les ménages canadiens réduisent leurs dépenses, tandis que les entreprises empruntent et investissent moins. Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que les taux obligataires continueront de reculer parallèlement au ralentissement de l'économie durant le premier semestre de 2024.

À plus long terme, les taux obligataires pourraient rester plus élevés que ce qu'aimeraient les investisseurs, étant donné que le gouvernement canadien devra accélérer l'émission d'obligations pour financer l'augmentation des dépenses sociales. Les taux obligataires pourraient aussi être soutenus par une inflation persistante qui obligerait la BdC à maintenir les taux directeurs à des niveaux capables de freiner la croissance économique.

En novembre 2023, le gouvernement fédéral a renoncé à cesser d'émettre des obligations hypothécaires après avoir conclu qu'une telle mesure entraverait les efforts visant à stimuler la construction d'habitations neuve. Au lieu de cela, le gouvernement a annoncé qu'il effectuerait des achats d'obligations hypothécaires pour un montant annuel pouvant atteindre 30 milliards de dollars, ce qui équivaut à la moitié des émissions annuelles, et ce, à compter de février 2024.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.